

Conditions générales de vente des abonnements à



En signant le présent bon de commande, le client reconnaît avoir pris connaissance des présentes conditions générales de vente et des tarifs en vigueur. Les conditions de vente et le tarif des abonnements de L'union / L'Ardennais sont disponibles également sur simple demande auprès de L'union. La mise en service d'un abonnement suppose l'acceptation pleine et entière des présentes conditions générales de vente par le client.

Mise en service de l'abonnement – La mise en service d'un abonnement est effectuée dans les meilleurs délais et au plus tard 15 jours ouvrés à compter de la souscription de l'abonnement par le client.

Suivi de l'abonnement – L'abonné a la possibilité de faire suivre temporairement son abonnement sur une autre adresse pendant ses absences ou vacances, en téléphonant à notre Service Client au 03-66-890-404 (du lundi au vendredi de 8 h à 18 h et le samedi de 8 h à 12 h), au minimum 10 jours avant la date souhaitée pour le suivi. Cette possibilité de suivi de l'abonnement ne pourra se faire que par voie postale et en France métropolitaine uniquement.

Suspension de l'abonnement – L'abonné a la possibilité de suspendre momentanément son abonnement en téléphonant à notre à notre Service Client au 03-66-890-404 (du lundi au vendredi de 8 h à 18 h et le samedi de 8 h à 12 h), au minimum 10 jours avant la date de suspension souhaitée. Cette possibilité est valable uniquement en France métropolitaine. La suspension produira les effets suivants :

- A. En cas de paiement de l'abonnement par chèque, carte bleue, mandat ou virement : l'abonnement sera reporté du nombre de jours suspendus.
- B. En cas de paiement par prélèvement automatique mensuel : le montant correspondant aux numéros non reçus pendant la période de suspension de l'abonnement sera déduit de la facture suivante

Modalités de livraison de l'abonnement – La livraison de l'abonnement intervient à l'adresse de livraison communiquée par le client, et sera effectuée par un Vendeur Colporteur de Presse (selon les communes desservies), ou chez un diffuseur de notre réseau, ou par voie postale (aux horaires normaux de distribution du courrier).

En cas de numéro manquant, l'abonné devra en informer notre Service Client en téléphonant le jour où se produit ce défaut de livraison, au 03-66-890-404 (du lundi au vendredi de 8 h à 18 h et le samedi de 8 h à 12 h). Le numéro manquant pourra soit être réexpédié, soit déduit de son prélèvement du mois suivant, soit l'abonnement sera prolongé du nombre de numéros non servis.

La mise en service d'un abonnement prend effet dès réception du premier numéro servi.

Tarifs et modalités de règlement – Le prix de l'abonnement et les modalités de règlement sont indiqués au recto du présent bon de commande, à la signature du contrat. Les tarifs d'abonnement sont susceptibles d'évolutions. Toute modification des tarifs fera l'objet d'une communication écrite adressée à l'abonné, lui laissant un délai pour choisir de poursuivre son abonnement aux nouveaux tarifs, ou rompre le contrat. Le contrat prendra fin de plein droit en cas de refus exprès d'application des nouveaux tarifs par l'abonné.

En cas d'impayé de la part de l'abonné, après l'envoi d'une relance restée infructueuse, l'abonnement sera suspendu ou résilié de plein droit, sans préjudice des intérêts de retard éventuels et du droit de L'union de demander le versement de tous dommages et intérêts en réparation de son entier préjudice.

Rétractation – Conformément à l'article L. 121-21 du code de la consommation (voir ci-dessous), le client dispose de la faculté de renoncer à sa commande par lettre recommandée avec avis de réception, ou en utilisant le bordereau d'annulation ci-dessous.

Résiliation – L'abonnement réglé en une seule fois ou par prélèvement engage le client sur une période déterminée laquelle varie en fonction du nombre de numéros choisis indiqué au recto du présent bon de commande. L'abonnement n'est pas résiliable avant ce terme sauf en cas de faute ou de manquement grave imputable à L'union / L'Ardennais ou pour des motifs légitimes invoqués par l'abonné tels que, et limités, aux surendettements, chômage, décès, grave maladie, déménagement à l'étranger. L'abonné devra à cet effet adresser une lettre recommandée avec avis de réception à L'union – 14 Rue Edouard Mignot, CS 20001 - 51083 Reims Cedex. La résiliation sera effective à l'issue d'un délai de trente jours à compter de la réception du courrier par L'union. En cas de règlement de l'abonnement en une seule fois, L'union effectuera le remboursement des numéros réglés au-delà de la date de résiliation, et se réserve le droit de déduire de ce montant des frais de

remboursement à hauteur de 30 €. En cas de résiliation pour tout autre motif les sommes déjà versées resteront acquises et aucun remboursement ne sera effectué.

Responsabilités – Les revues proposées sont conformes à la législation française en vigueur. Les photographies et les textes reproduits et illustrant les revues présentés ne sont pas contractuels. En conséquence, la responsabilité de L'union / L'Ardennais ne saurait être engagée en cas d'erreur dans l'une de ces photographies ou l'un de ces textes. L'union / L'Ardennais ne sauraient être tenus pour responsables de l'inexécution du contrat conclu en cas de rupture de stock ou indisponibilité du produit, de perturbation ou grève totale ou partielle notamment des services postaux et moyens de transport et/ou communications, inondation, incendie. Ni l'abonné ni L'union / L'Ardennais ne seront tenus responsables l'un envers l'autre de la non exécution ou d'un retard dans l'exécution du contrat d'abonnement, consécutif à la survenance d'un cas de force majeure, telle que reconnue par la jurisprudence des tribunaux français. Le cas de force majeure suspend les obligations nées du contrat d'abonnement pendant toute sa durée. L'union / L'Ardennais n'encourent aucune responsabilité pour tous dommages indirects du fait des présentes, perte d'exploitation, perte de profit, perte de chance, dommages ou frais.

Médiation conventionnelle et mode alternatif de règlement des différends – Les présentes CGV sont régies par la loi française. Pour toutes réclamations, le client pourra prendre contact auprès du Service Client de L'union/L'Ardennais :

- Par mail : abonnements@lunion.fr
- Par téléphone : 03-66-890-404
- Par voie postale à : L'union, Service Clients - CS 10549 - 59023 Lille Cedex

A défaut de règlement du différend par le Service Client, le client est informé de sa faculté de recourir à une médiation conventionnelle auprès de la CAREN, médiateur de l'Editeur :

- Par le biais de son site internet, où un formulaire est disponible : <http://www.caren-adr.org/fr/>
- Par le courrier électronique : contact@caren-adr.org / carengent@gmail.com
- Par courrier postal à : La CAREN - Place Théâtre - 59800 Lille»

Article L. 121-21 du Code de la Consommation – Le consommateur dispose d'un délai de quatorze jours pour exercer son droit de rétractation d'un contrat conclu à distance, à la suite d'un démarchage téléphonique ou hors établissement, sans avoir à motiver sa décision ni à supporter d'autres coûts que ceux prévus aux articles L. 121-21-3 à L. 121-21-5. Toute clause par laquelle le consommateur abandonne son droit de rétractation est nulle. Le délai mentionné au premier alinéa du présent article court à compter du jour :

1. De la conclusion du contrat, pour les contrats de prestation de services et ceux mentionnés à l'article L. 121-16-2 ;
2. De la réception du bien par le consommateur ou un tiers, autre que le transporteur, désigné par lui, pour les contrats de vente de biens et les contrats de prestation de services incluant la livraison de biens. Le consommateur peut exercer son droit de rétractation à compter de la conclusion du contrat.



Bordereau d'annulation de commande

Code de la consommation, article L. 121-21

Compléter et signer ce formulaire. L'envoyer par lettre recommandée avec avis de réception à L'union - 14 rue Edouard Mignot, CS 20001 - 51083 Reims Cedex. L'expédier dans les quatorze jours, jours fériés compris, à compter de la commande, par lettre recommandée avec accusé de réception. Si ce délai expire normalement un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, il est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

Je, soussigné **déclare annuler ma commande.**

Date de souscription Numéro du contrat Nom du démarcheur

Adresse du client

Signature du client